



*Le comité et les membres de lorry-lès-Metz loisirs vous souhaitent une bonne brocante .*



**Le 12 Mai 2024  
à LORRY-lès-METZ**

**19<sup>ème</sup> BROCANTE**



**Organisateur** : Lorry-lès-Metz Loisirs

**Contacts** : lorry.loisirs@gmail.com  
06 14 15 56 43

**Pour vous inscrire**

1. En ligne : [www.payasso.fr/lorry-loisirs/brocante](http://www.payasso.fr/lorry-loisirs/brocante)
2. Ou bulletin d'inscription accompagné de la photocopie de la pièce d'identité recto-verso et du paiement en chèque ou espèces à adresser :

Brocante de Lorry-lès-Metz  
Marie-Paule PETITQUEUX  
4 rue Moret  
57 050 LORRY-lès-METZ

**Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte**

Règlement de la brocante du 12 mai 2024 à LORRY-LES-METZ

Brocante du 12 mai 2024 à LORRY-LES-METZ  
**BULLETIN D'INSCRIPTION et ATTESTATION**

Lieu : Le Beau Site à LORRY-LES-METZ

**Arrivée et départ :** L'accueil des exposants se déroulera de 6H à 7H45 et le remballage débutera à 16H ;

**La circulation motorisée est interdite dans le périmètre de la brocante de 7H45 à 16H**

**Attribution** des emplacements fait par ordre de réception des inscriptions ;

**Inscriptions :** L'inscription est validée par l'organisateur à réception des dossiers complets. Toute inscription validée est définitive et aucun remboursement ne pourra être réclamé à quelque titre que ce soit ;

**Exclusions :** L'organisateur se réserve l'exclusivité de la restauration, pâtisseries, confiseries, glaces et buvette. La vente ou l'échange d'armes et d'animaux vivants sont interdits ;

**Responsabilité :** L'association décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident dans le périmètre de la brocante. Les animaux doivent être tenus en laisse ;

**Gestion des déchets :** Les exposants sont tenus de respecter les propriétés privées. Lors de leur départ, ils sont priés de récupérer leurs invendus et de laisser leur emplacement propre. L'association fournit un sac poubelle pour les déchets qu'ils pourront déposer dans la benne installée à cet effet.

**Toilettes :** la brocante met deux WC à disposition des exposants et du public ;

**Consignes sanitaires :** l'association appliquera les consignes en vigueur ;

**Droit à l'image :** Du fait de son inscription, le participant donne autorisation à l'organisateur pour utiliser toutes photos ou images relatives à l'évènement dans le cadre de la promotion de l'association.

**En cas de non respect du règlement, Lorry-lès-Metz loisirs pourra prendre toutes les mesures nécessaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion.**

Le comité collégial

Je soussigné(e)

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

E-mail.....

Téléphone.....

Pièce d'identité N°.....délivrée le.....par.....

**RESERVE :** noter le nombre d'emplacements souhaité

Emplacement avec une voiture \* de 8 ml

Emplacement sans voiture de 4 ml -

\*pour plusieurs voitures, camionnette ou fourgon se renseigner au 06 14 15 56 43

**REGLE à l'association** une participation aux frais d'organisation :

20€ par emplacement avec une voiture ou 10€ par emplacement sans voiture.

- Ci-joint chèque à l'ordre de « Lorry-lès-Metz loisirs » de

€

- Ci-joint règlement en espèces de

€

**Aucun véhicule ne devra être garé hors emplacements. Un parking est à disposition des exposants dans le périmètre de la brocante.**

**DECLARE SUR L'HONNEUR** ne pas participer à plus de deux manifestations de cette nature au cours de l'année civile (articles L310-2 code du commerce et R321-9 du code pénal).

**DECLARE** avoir pris connaissance et accepter le règlement de la brocante.

Fait à .....le.....

Signature obligatoire

Renseignements au 06 14 15 56 43 ou [lorry.loisirs@gmail.com](mailto:lorry.loisirs@gmail.com)